

Lausanne, le 27 juin 2018

Communiqué de presse

OUI à l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables

NON à l'initiative populaire « pour la souveraineté alimentaire » et à l'initiative populaire « pour des aliments équitables »

Les délégués du PLR Vaud étaient réunis ce soir en Congrès à Épalinges. Opposés à davantage de réglementations, ils rejettent les initiatives sur les denrées alimentaires. Pour encourager le développement de la mobilité douce et les infrastructures touristiques, ils soutiennent l'arrêté fédéral sur les pistes cyclables.

Pour la mobilité douce et le tourisme : OUI aux voies cyclables

Par 116 OUI, 2 NON et 5 abstentions, les délégués du PLR Vaud ont appelé ce soir à accepter l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres. Le PLR Vaud a ainsi logiquement soutenu l'ajout de la protection des pistes cyclables dans la Constitution au même titre que celle des sentiers pédestres y figurant déjà. Le choix des délégués marque ainsi le soutien du PLR à la mobilité douce et à des infrastructures utiles au développement touristique.

Initiative pour des aliments équitables, NON à des mesures superflues

Les délégués ont refusé à l'unanimité l'initiative « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques ». En Suisse, le commerce équitable connaît déjà une forte croissance, même sans contrainte de l'État. Pour le PLR, cette initiative vise à introduire des barrières incompatibles avec le principe de liberté de commerce. Elle renchérirait le prix des produits alimentaires et réduirait l'offre par de nouvelles prescriptions, encourageant ainsi le tourisme d'achat. Les hauts standards de production suisse garantissent déjà des aliments de grande qualité, des conditions de travail élevées pour les producteurs suisses, tout en respectant l'environnement.

NON à une initiative pour une souveraineté illusoire

Le Congrès du PLR Vaud recommande de rejeter l'initiative « Pour la souveraineté alimentaire » par 115 NON, 1 OUI ET 10 abstentions. L'initiative mènerait à de nouvelles interdictions, une bureaucratisation en matière de production, une complication des conditions pour l'importation ainsi qu'une réduction de l'offre pour les consommateurs. Sans oublier une augmentation des coûts ! Pas plus tard qu'en septembre 2017, le peuple suisse a accepté l'initiative « Pour la sécurité alimentaire », assurant ainsi à la Suisse des mesures nécessaires en vue d'assurer un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires. Par ailleurs, le maintien des surfaces d'assolement dans notre canton, une revendication de l'initiative, est assuré par les dispositions de la nouvelles LATC. Cette initiative souhaite confier toute la responsabilité liée à notre alimentation aux mains de l'État, ce que le PLR ne saurait cautionner. Il estime que les consommateurs sont libres et responsables et qu'ils ne doivent pas se voir imposer des choix de consommation.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65